

# PATRIMOINE CULTUREL DE THORAME-HAUTE

Association loi 1901. Fondée en 1991. Siège social : Notre-Dame du Serret 04170 Thorame-Haute

**Lettre d'information • juin 2019**

Mesdames, Messieurs,  
Chers amis,

Voici un aperçu complet de nos activités de ce premier semestre 2019. A ce courrier est joint le programme des manifestations estivales et un supplément spécial archéologie. Nous nous retrouverons bientôt pour l'assemblée générale, et bien pour sûr une série de conférences estivales. Bonne lecture,

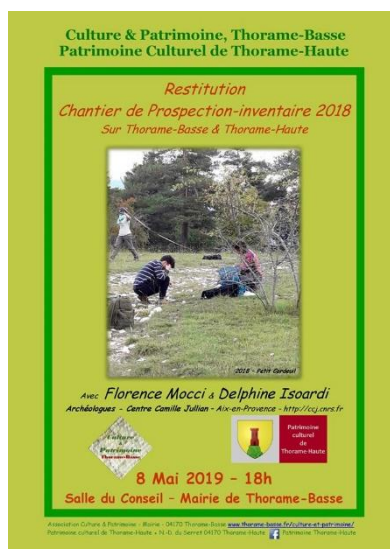
*Paul GIRAUD, président.*

## Actualités du patrimoine local

---

▪ **Disparition Rosé PHILIP** – Nous avons appris son décès avec beaucoup de tristesse. Rosé PHILIP a fait plusieurs découvertes archéologiques importantes sur la commune (dont certaines sont présentées dans le supplément de cette lettre). Il partageait volontiers ses connaissances et sa mémoire du village. Nous partageons la peine de ses proches.

- **Culture et patrimoine de Thorame-Basse** - La participation à l'assemblée générale de cette association voisine et amie, le 13 avril dernier, a été l'occasion de réaffirmer notre volonté de renforcer nos liens, comme nous avons su le faire depuis plusieurs années avec les différentes associations de Thorame-Haute et de la vallée. Nous avons formulé des propositions concrètes, notamment pour un meilleur partage de l'information et plus de collaboration dans le cadre du programme de recherche archéologique en cours. Mais il y a aussi matière à une réflexion commune sur des sujets qui intéressent nos deux associations et nos deux communes, tels que des manifestations sur l'histoire de la mobilité à Thorame (intervention d'Olivier JOSEPH à Thorame-Basse prévue cet été, le pont du Moulin du XVII<sup>e</sup> siècle, notre exposition sur l'histoire des routes et des ponts), la rencontre sur les tours et sites fortifiés du Moyen Age, en partenariat avec Petra Castellana, qui doit se tenir à l'automne à Thorame-Basse, ou d'autres thèmes potentiels.



Cette volonté de coopérer s'est concrétisée en nous associant à la conférence de Florence MOCCI et Delphine ISOARD, archéologues du Centre Camille Jullian (CNRS), responsables du projet de recherche archéologique, le 8 mai, à la mairie de Thorame-Basse. Il était question de la restitution des opérations menées en 2018. Le sujet passionnant a rencontré le succès auprès du public.

➔ Rendez-vous est pris pour une prochaine conférence commune, en septembre, à Notre-Dame du Serret.

- **Archéologie** - Participations aux opérations de prospection-inventaire sur les deux communes début mai. Malgré des conditions météorologiques peu favorables (pluie et vent), cette opération s'est déroulée sur les deux Thorame dans une ambiance chaleureuse. Une équipe motivée de professionnels et de bénévoles a recueilli de nombreuses pièces, principalement des silex (deux exemples ci-contre), dont la densité est importante sur certains sites. Ils feront l'objet d'une étude approfondie par les différentes équipes de spécialistes.



- **Pont du Moulin**

**Travaux de sauvegarde** – La mise à jour du dossier des travaux de sauvetage a pris du retard et les travaux envisagés pour cette année seront sans doute reportés à 2020.

**Financement des travaux** – Le conseil d'administration a décidé de reverser la moitié du produit de la vente des livrets sur l'historique pont, l'autre moitié couvrant à peu près les coûts d'impression. Ce versement se fera auprès de la commune. Par ailleurs, les versements volontaires supérieurs au prix de vente (5€) ou reçus spécialement à cet effet seront ajoutés à cette ligne budgétaire. Le détail des ventes sera donné en assemblée générale et comme toujours mentionné dans le rapport annuel, rendu public.

Quelques exemplaires du livret sont encore disponibles auprès de l'association.

Concernant **l'association du pont du Moulin** - Il a été convenu, à la suite des précédents échanges et dans une volonté de dialogue réaffirmée, d'adhérer à cette association et réciproquement. Par ailleurs, Marc JAUNIAUX, son président, donnera une conférence le 3 août à Notre-Dame du Serret.

- **Travaux à Notre-Dame du Serret** - L'aménagement intérieur se poursuit avec la pose achevée du plancher démontable dans l'abside (merci notamment à Charly).

La commune se chargera par ailleurs de l'installation de barres de renfort entre les murs, comme convenu lors de la dernière assemblée générale.

## Programmation estivale de l'association

Le nouveau programme des rencontres estivales accompagne ce courrier. Nous recevrons cette année encore des acteurs du patrimoine local et de la culture.

Ce programme a fait l'objet d'une subvention de la part de la Communauté de commune Alpes Provence Verdon, que nous remercions à nouveau. Cette aide appréciable couvre à peu près la moitié des frais engagés.

Comme chaque année, la fête traditionnelle du lundi de Pentecôte et son pèlerinage à Notre-Dame de la Fleur a marqué le départ de nos rencontres, avec une nouvelle exposition proposée par l'association, qui portait cette année sur l'historique des routes et



**EXPOSITION**  
**LES ROUTES ET LES PONTS**  
**DE THORAME-HAUTE**  
**Lundi 10 juin 2019**  
**À Thorame-Gare**  
**Toute la journée à partir de 10h30**

A l'occasion de la fête traditionnelle de Notre-Dame de la Fleur, l'association Patrimoine Culturel de Thorame-Haute propose une série de panneaux retraçant l'historique des routes et des principaux ouvrages d'art. Cartes du XVII<sup>e</sup> s. et XVIII<sup>e</sup> s., les premières cartes Michelin, des cartes postales anciennes... Documents et travaux de recherche inédits.

Patrimoine culturel de Thorame-Haute Association loi 1901. Fondée en 1991. Née de la fusion de Thorame-Haute et du Serret. 04170 Thorame-Haute. patrimoinethoramehaute@gmail.com 05 68 89 94 41

des principaux ponts de Thorame-Haute. Cette thématique s'inscrit dans une certaine logique après les réalisations (recherches, expositions, publications) sur le pont du moulin, les transports (la gare), l'avènement du tourisme (l'hôtel Fontgaillarde), mais aussi la chapelle de Notre-Dame de la Fleur (son importance passée et sa reconstruction qui sont aussi liées au développement des transports).

Cette année encore, on note une bonne participation pour cette journée. La thématique de l'exposition a été appréciée et a permis des échanges avec le public.



Remercions Gérard GRAC pour la réalisation d'un support pour panneaux, et Joël pour son aide technique.

## Vie de l'association

---

**Adhésion - le mot du trésorier** - Nous invitons les retardataires à adresser leur règlement avant le 30 juin 2019, date de clôture des comptes (un document séparé leur est adressé).

Nous rappelons que les versements des adhérents (cotisations et dons) sont la principale source de revenus permettant d'assurer le fonctionnement de l'association. Malgré une gestion des plus rigoureuse (et transparente), nos finances sont mises à rudes épreuves entre frais de fonctionnement conséquents (communication, entretien de N.D. du Serret) et travaux réalisés en 2018 et 2019.

Votre renouvellement d'adhésion reste donc la manifestation concrète de votre soutien envers notre association.

Conformément aux statuts, nous aurons le regret de radier les quelques adhérents qui ne sont pas à jour de règlement depuis plus de 2 ans. Il en va aussi d'un souci d'économie sur les envois.

**Déclaration de revenus - Bon à savoir** : pour bénéficier d'une réduction d'impôts sur les versements faits à l'association, il faut remplir le formulaire 2042 RIC1 (à la ligne 7UF). Pour une déclaration en ligne, il faut sélectionner ce formulaire. Pour déclaration sur papier, l'administration n'envoie pas de formulaire par la Poste ! Il est disponible dans les trésoreries ou sur internet (taper sur le moteur de recherche : "formulaire 2042 RIC1" ou adressez-nous un message).

Rappel - L'association délivre des reçus fiscaux dans le cadre de l'article 200 du code général des impôts, en tant qu'organisme d'intérêt général (à ne pas confondre avec les organismes d'intérêt public). Cette option offerte aux associations par l'administration fiscale a fait l'objet d'un rescrit fiscal de notre part (nous avons vérifié notre éligibilité auprès du centre des impôts de Digne).

**Nouveaux adhérents** - Nous accueillons Florence.

**Assemblée générale** - Elle est prévue le 20 juillet, le détail sera donné aux adhérents par courrier et courriel.



**Facebook** - Rejoignez-nous et suivez toute l'actualité de l'association, les rencontres, les photos sur Facebook : Patrimoine Thorame-Haute. Déjà plus de 230 contacts.

**Courriel de contact** - Rappel : le nouveau mail de l'association est : [patrimoinethoramehaute@gmail.com](mailto:patrimoinethoramehaute@gmail.com)

**Don de matériels agricoles** - Nous remercions chaleureusement Colette et René Toschi pour le don de matériel agricole :

- Charrue avec age (pièce longitudinale horizontale qui supporte les autres pièces) en bois tirée par traction animale (restaurée par Gérard GRAC) ;

- Cultivateur utilisé dans la culture de lavande à traction animale (restauré par Lucien ANDRAU).



**Chemin du patrimoine** - La commune a pris en compte le projet dans son budget 2019. Les devis sont très raisonnables. La maquette des premiers panneaux est prête. Ce projet se veut évolutif et sera réalisé en fonction d'un calendrier déjà chargé.

**Lucienne ROUBIN (1924 - 1999)** – Il y a vingt ans, la présidente fondatrice de notre association nous quittait après avoir jeté les bases d'un projet de sauvegarde du patrimoine thoramien. Elle initia les premiers chantiers de sauvegarde du "petit patrimoine", notamment les oratoires et les chapelles rurales. C'est à elle également que l'on doit le projet de rénovation de Notre-Dame du Serret. Consciente de la valeur historique de ce lieu, elle signa le bail emphytéotique avec la municipalité en 1994. Savante respectée, elle est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *Chambrettes des Provençaux*, *Une maison des hommes en Méditerranée septentrionale*, paru chez Plon en 1970. Dans ses travaux d'ethnologue, elle a témoigné à maintes reprises de son attachement à sa terre natale.

Les réalisations considérables accomplies par les bénévoles, à la truelle ou à la plume, le visage que présente aujourd'hui Notre-Dame du Serret, ne sont-ils pas le meilleur hommage que l'on puisse lui rendre ?

*Lettre réalisée avec la participation de Christian, Christophe, Marc, Françoise et Paul.*